

Démarche	: Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) - Fonds d'urgence Pyrénées-Atlantiques
Organisme	: DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PYRENEES-ATLANTIQUES (DDTM)

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

La démarche permet aux éleveurs de déposer une demande d'aide au titre du fonds d'urgence concernant la DNC. Ce dispositif d'urgence constitue une aide exceptionnelle, de nature forfaitaire.

### Informations concernant le demandeur

#### Raison Sociale

Nom et prénom pour les exploitants individuels ou dénomination de la société

#### Personne à contacter

Nom et prénom de la personne à contacter pour les sociétés

#### N° téléphone

#### Adresse mail

#### Mon exploitation est située dans l'une des 129 communes de la zone réglementée des Pyrénées-Atlantiques

Ce fonds d'urgence s'adresse aux exploitants dont le siège d'exploitation est situé dans l'une des 129 communes de la zone réglementée.

Cochez la mention applicable

 Oui

**N° PACAGE du demandeur**

Pour ceux qui en disposent

**N° EDE de l'exploitation**

N° EDE

N° EDE

N° EDE

## Références bancaires

**IBAN**

Je renseigne mon numéro IBAN

**BIC**

Je renseigne mon BIC

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

RIB

## Eligibilité du demandeur

**Statut du demandeur**

Cette aide s'adresse aux exploitations d'élevage de bovins non foyers dont le siège social est situé en zone réglementée (ZR).

Elle a pour objectif de soutenir les exploitations non foyer les plus fragilisées par la diffusion de la DNC.

Les demandeurs doivent respecter impérativement les conditions suivantes :

- Être agriculteur à titre principal
- Ne pas être en situation de liquidation judiciaire (à la date de dépôt ou lors de l'instruction de l'aide)
- Pour les entreprises concernées par une situation de sauvegarde ou de redressement judiciaire, disposer d'un plan arrêté par le tribunal de Commerce
- Disposer d'un SIRET actif à la date de dépôt de la demande d'aide
- Avoir des bovins enregistrés dans la base de données nationale d'identification (BDNI)

**Je certifie que mon exploitation remplit bien les conditions d'éligibilité relative au statut du demandeur.**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) - Fonds d'urgence Pyrénées-Atantiques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pour les procédures de sauvegarde ou de redressement judiciaire, télécharger le plan arrêté par le tribunal de commerce.

## Contenu de la demande

**Je demande à bénéficier du fonds d'urgence relatif à la dérmatose nodulaire contagieuse (DNC).**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Engagements et autorisations

**Je certifie être informé du fait que cette aide est versée dans le cadre du règlement (UE) n° 1408/2013 modifié de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides "de minimis" dans le secteur de l'agriculture.**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Je certifie avoir perçu moins de 45 000€ d'aide de minimis sur les 3 dernières années.**

Pour les GAEC la transparence s'applique sur le montant maximal d'aides de minimis que peut percevoir la structure.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Je certifie être mandaté pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité.**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**J'autorise la DDT(M) à échanger des informations relatives à ce dossier avec d'autres administrations, établissements publics, collectivités ou acteurs privés.**

Cochez la mention applicable

Oui

Non